Département du CALVADOS Arrondissement de CAEN Canton CAEN 1 Commune de VERSON (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 08/11/2022

DATE D'AFFICHAGE 08/11/2022

ENVOI EN PRÉFECTURE 2 1 NOV. 2022

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE: 27

PRÉSENTS: 24

VOTANTS: 26

L'an deux mille vingt deux

Le 14 novembre à 20 h 00

Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.

Etaient présents : Mme Nathalie Donatin, Maire.

Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Héroult, Letourneur, Le Déroff, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Monsimier, Pignorel, Le Rétif, Simon, Stoffel, Conseillers.

Absents excusés:

M. Péru a donné pouvoir à M. Joubin

M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif

Mme Quesnel

Secrétaire de séance : M. Alain Courteille

OBJET : CREATION D'UN POSTE DE REGISSEUR POLYVALENT A DUREE DETERMINEE AU SERVICE CULTUREL

Madame la Maire expose que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Suite au départ en retraite de l'agent dédié au service culturel et à la vie associative, une procédure de recrutement a été lancée. Il n'a pu être retenu de candidat fonctionnaire. Il convient donc de créer un poste d'adjoint technique et d'autoriser la mise en place d'un contrat à durée déterminée à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2022, pour un an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Mme la Maire :

- A créer le poste dans les conditions susmentionnées,
- A signer les pièces nécessaires à cette création.

PREFECTURE DU CALVADOS

22 NOV. 2022 COURRIER

The state of the s

La Maire,

Nathatie